

Manifestation nationale du 17 juin 2006

Intervention de Daniel Bolomey, Amnesty International

Mesdames, Messieurs

Chers amies et chers amis,

S'il y a des valeurs qui sont chères à notre organisation, à Amnesty International, ce sont celles de liberté et de justice. Depuis plus de 45 ans, notre organisation en a fait son label et sa réputation. Mais en travaillant pour l'essentiel « ailleurs », vers l'étranger, souvent contre des dictatures liberticides qui enfermaient, torturaient ou faisaient disparaître leurs opposants.

Certains se demandent aujourd'hui pourquoi Amnesty s'oppose aux nouvelles lois sur l'asile et sur les étrangers ? Je dirais simplement ceci : elle poursuit son combat historique pour la liberté, pour la justice, pour la dignité humaine et contre les discriminations. Défendre les droits humains, c'est aussi défendre les droits des requérantes d'asile et des migrants contre la discrimination et l'arbitraire.

C'est pourquoi la Section suisse de notre organisation ne pouvait pas ne pas entrer dans cette lutte et a décidé de soutenir les deux référendums contre la Loi sur l'asile et contre la Loi sur les étrangers, car toutes les deux portent des atteintes graves aux droits fondamentaux des personnes et à la dignité humaine. La Loi sur l'asile va produire, si par malheur elle était acceptée, des dizaines de cas dramatiques. Je cite seulement celui de Stanley Van Tha, ce Birman condamné à 19 ans de prison dans son pays après son renvoi de Suisse. L'Office fédéral des réfugiés avait trouvé peu crédible le fait qu'il ait un passeport alors qu'il se déclarait persécuté par les autorités birmanes. Et aujourd'hui, on veut renvoyer toute personne qui ne pourrait pas présenter un passeport dans les 48 heures après son arrivée en Suisse ! Quelle absurdité !

Certaines dispositions de ces lois sont qualifiées non seulement de xénophobes, mais de « nazies », non pas par les habitués traditionnels de l'exagération, mais par des personnalités de la droite libérale, qui constatent avec stupéfaction comment le Parlement s'est fait abuser afin d'adopter des lois qui font remonter à la surface les odeurs nauséabondes de temps que l'on croyait abolis. La Suisse se veut la championne des droits humains au plan international, il serait temps qu'elle montre l'exemple en respectant les droits fondamentaux dans notre pays.

Les votations du 24 septembre ne sont pas seulement à notre avis un moment de résistance contre la dérive du droit d'asile et des étrangers, mais un moment de mobilisation pour gagner une bataille : celle de la justice et de la dignité humaine. Nous devons donc nous engager pour gagner ces deux référendums.

FIN